



Avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire de SEM après l'IDEX

20 janvier 2021

La relation avec Lyon en général : des situations récentes centralisatrices

Plusieurs étapes ont été franchies dans le sens d'une isolation de l'agglomération stéphanoise pourtant devenue Métropole : le Pôle Métropolitain n'est plus mis en avant au sens de ses missions, les projets de liaisons rapides entre Lyon et Saint-Etienne ne sont pas portés au rythme attendu par les voyageurs et les acteurs économiques, les structures consulaires ont fusionné, le projet de continuum vallée de la Chimie-vallée du Gier en tant que modèle de redéploiement Economie, Transports, Habitat est encore en devenir. L'aspect multipolaire n'est pas toujours privilégié par la Région, du moins s'agissant de la place de Saint-Etienne.

S'agissant de l'enseignement supérieur deux établissements sont devenus des Campus tant de l'EM Lyon (EM St Etienne) que de l'Ecole Centrale de Lyon (ENISE). Qui aurait prévu que l'EM serait un jour administrée par un fonds de pension ?

Une forte ambition politique a été affichée pour le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire. L'objectif de l'Idex visé au cours de diverses étapes n'a pu être atteint. Le risque de la perte d'autonomie par l'abandon de la personnalité juridique, et cela sans que des garanties complémentaires n'aient pu être apportées, a été évalué comme un risque majeur. Le refus du centralisme du projet IDEX a pesé davantage que l'hostilité au regroupement avec Lyon, sans oublier l'absence de Lyon 2 et de l'INSA. C'est l'ensemble de ces éléments qui explique le vote du Conseil d'Administration de UJM et l'hostilité majoritaire de Lyon 3. Cependant Lyon1 et l'ENS paraissent poursuivre leur route ensemble pour obtenir une reconnaissance Idex qui semble bien hypothétique.

Dans ce contexte, il est clair que d'ores et déjà certains flux financiers ne pourront être captés et qu'il faudra être agiles et réactifs pour garantir le futur.

Pourtant, il serait dangereux que le vote contre Idex conduise à une position de repli. Il serait imprudent de se satisfaire du statu quo. Il faut avancer. C'est le moyen le plus sûr de protéger les "pépites" stéphanoises et d'optimiser l'ensemble universitaire stéphanois. C'est dans cet esprit que Lasaire avançait l'idée d'un large regroupement universitaire sur une base de type fédéral.

La fin de l'IDEX : comment rebondir ?

Le rejet de l'Idex par les Conseils d'Administration de UJM mais aussi de Lyon3 marque sans doute la fin d'un projet, mal conçu et mal noté d'ailleurs, compte tenu de la faiblesse de son volet international. Il ne s'agit ici nullement de relancer une nouvelle version d'Idex, mais simplement de répondre aux besoins de coopération nécessaires à UJM comme à chacune des composantes. Ces mutualisations sont possibles - et d'ailleurs souvent pratiquées de façon plus ou moins développée - tout en conservant l'identité et la spécificité de chaque Université, en particulier d'UJM.

C'est dans cet esprit qu'il faut situer le "rebond " espéré....qu'une stratégie volontariste fortement portée par toutes les forces du territoire peut provoquer.

Les étudiants au cœur du dispositif

Les étudiants doivent être partie prenante. Il est intéressant de voir les avantages qu'ils privilégient à l'UJM : contenu et qualité des formations, promotions à taille humaine, habitat à prix compétitif, campus en ville, services en proximité, écosystème économique-social-culturel, pratique de l'alternance

La pandémie a provoqué le développement de l'enseignement à distance créant de nouvelles opportunités, notamment dans le cadre de coopérations à distance dans le domaine de la formation. Toutefois, des dispositions devront être mises en place en termes d'accompagnement dans les situations de détresse provoquées qui touchent plus encore les étudiants ne bénéficiant pas d'un environnement propice aux études. Ces inégalités vont s'accroître au moment de devoir entrer dans la vie active.

Les coopérations :

Le centralisme du projet IDEX et les situations récentes centralisatrices soulignées plus haut ne conduisent pas à abandonner un projet de coopération s'appuyant sur les atouts et spécificités de chacun au sein d'un large regroupement universitaire sur une base de type fédéral. Il pourrait comprendre Lyon1, Lyon 2 et Lyon 3, l'UJM, l'ENS, et d'autres écoles d'ingénieurs et de management. Ce projet est un aspect important d'une vision stratégique de l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire.

Ce regroupement devra élaborer ses orientations, ses objectifs, son organisation et son fonctionnement.

Pour le présent, et malgré un contexte difficile, le maintien et le développement des coopérations avec Lyon reste indispensable après le rejet d'un projet fondé sur des conceptions centralisatrices néfastes pour tous. Par ailleurs, d'autres voies de coopération universitaires qui existent déjà pourraient être densifiées : Université de Clermont-Auvergne, Université de Savoie et bien sûr l'école des Mines ...

L' université pluridisciplinaire : un modèle à conserver

La formation et la recherche en silo ont montré leurs limites. En effet la production de l'innovation nécessite souvent la mise en œuvre de savoirs et savoir-faire diversifiés. Concernant les relations avec l'écosystème local, elles doivent être densifiées. Dans chacun des pôles universitaire de l'UJM, dans toutes les disciplines, une relation entre les forces d'enseignement et de recherche existe avec les entreprises. Elle pourrait sans doute être plus efficiente avec des responsables de pôles mieux identifiés. Enfin la pluridisciplinarité de l'UJM doit être conservée, dans un territoire où le profil social des étudiants ne facilite pas toujours des études éloignées.

L'Université vecteur de rayonnement international

La "matière grise" constitue aujourd'hui le "carburant" des mutations et du développement des territoires. Aussi l'Université doit être pensée à travers le prisme du territoire tout autant qu'en fonction des besoins d'accès à l'enseignement supérieur qui ne peut-être déconnecté de la Recherche. L'impact du CHU sur les industries médicales en est l'illustration, comme le sont maints exemples dans le monde.

Le thème porte la dimension attractivité et il s'agit bien que l'UJM et Saint-Etienne existent sur la carte. Il doit donc s'appuyer sur les attentes parallèles de la Métropole. De plus il s'agit bien d'un axe essentiel de support du développement économique et les organisations patronales sont très sensibles à ce sujet.

La réorganisation des flux de données et l'évolution de la supply chain vont générer de nouveaux modèles d'entreprises et la dimension internationale sera encore plus prégnante.

Cette dimension internationale est de plus un facteur d'attractivité pour les étudiants dans la construction de leur cursus et leur recherche de double diplômes. C'est aussi une formidable opportunité pour les étudiants du bassin stéphanois.

Des appuis à renforcer à partir de ce qui fonde le territoire :

- Le territoire d'industrie et de mécanique en cours de redéploiement par l'hybridation.
- Les enjeux de prévention-protection en matière de santé : ils sont pris en compte dans les dispositifs de soin et de prévention ; un large tissu d'entreprises et d'offres d'accompagnement s'est créé dans ces domaines.
- Le dialogue social, le tutorat
- L'écoconception et l'économie circulaire, fondements du développement durable s'appuyant sur des structures d'accompagnement telles que le Ciridd ou le Pôle Ecoconception.
- La solidarité vécue dont la Mutualité est un vecteur dans plusieurs domaines.
- L'innovation et le design. Les bases d'un développement de l'entrepreneuriat avec l'appui financier des banques et la culture de la transmission et de l'accompagnement.

-La formation permanente, la formation continue, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Ils tirent leur histoire à partir du territoire. La promotion sociale est encore possible ici.

-Les valeurs d'accueil et d'insertion sont présentes dans le projet éducatif.

-La recherche appliquée telle que sollicitée par les entreprises et complétant le transfert de la recherche fondamentale : elle est active dans plusieurs plateformes coopératives.

L'utilité d'exprimer une nouvelle vision stratégique :

L'expression de la vision stratégique tirerait profit de l'implication renforcée des acteurs étudiants ainsi que des acteurs économiques et sociaux.

Le projet d'expression d'une telle vision stratégique, élaboré avec méthode, tirerait avantage à s'appuyer sur quelques organisations structurantes à même de s'impliquer. Ainsi :

Il est clair, qu'à cet égard, la nomination à la Métropole d'un Vice-Président en charge de l'enseignement supérieur est un acte politique signifiant. De même que la volonté politique de voir croître fortement le nombre d'étudiants.

Dans ce contexte, l'instance qu'est la Gouvernance Economique du territoire, créée par la Métropole, pourrait être sollicitée dans les meilleurs délais.

De même le Conseil de Développement de la Métropole, représentant la société civile organisée dans sa diversité, pourrait apporter une contribution sous forme de saisine ou d'auto saisine.

Evolution de la Gouvernance :

Pour s'ancrer davantage dans le territoire, l'UJM pourrait renouveler sa gouvernance. Les enseignements tirés d'une vision stratégique revisitée seront à même de proposer des modèles d'organisation et de dialogue ouvert qui devront respecter les principes de la démocratie universitaire.

Dans un regroupement de type fédéral, la gouvernance est double. Aussi est-il primordial de bien définir ce qui relève de chaque partenaire de ce qui relève de l'étage commun.

Par exemple, chacun (université, école) conserverait la maîtrise du recrutement des élèves et aussi de ses enseignants, du rapport enseignant-enseigné et de l'organisation pédagogique de ses enseignements. L'UJM conserverait sa spécificité dans l'accompagnement des élèves jusqu'à leur accès à la vie active.

Par contre, la définition des filières de formation, la validation des diplômes, la définition des requis nécessitent une organisation commune et une équivalence des diplômes.

Ce mode de fonctionnement doit aussi prévaloir dans le domaine de la recherche. Ainsi la définition des objectifs de recherche et les recrutements qui en découlent doivent revenir au niveau le plus proche du terrain d'exercice de l'activité. Cette orientation est au demeurant en cohérence avec les statuts des chercheurs et enseignants-chercheurs.

Quelques axes innovants d'ores et déjà possibles :

Le nouveau baccalauréat, le développement des bachelors et des licences professionnelles est un enjeu d'actualité à même de provoquer des réponses réactives. Quelques passerelles devront sans doute être proposées.

Une réflexion sur le redéploiement de l'ingénierie à Saint-Etienne mérite d'être approchée avec l'Ecole des Mines et Saint-Etienne Telecom au sein de l'UJM, compte tenu en particulier du nouvel ancrage lyonnais de l'Enise et de la distance prise par l'INSA.

Une réflexion sur les formations supérieures professionnalisantes de type économie, commerce ou gestion pourrait être conduite par l'IAE qui doit assurer son propre développement et qui sera vite en frontal avec l'IAE de Lyon III. Sans doute de nouveaux Masters pourraient être proposés dans ce cadre dans les profils de gestion et de l'organisation des activités en général, avec l'appui des professions. Les profils managériaux qui se dessinent pourraient être conceptualisés et mis en œuvre ici pour répondre aux attentes managériales et sociales qui vont émerger. La collaboration avec l'IEP de Lyon, qui est déjà opérante, doit aussi contribuer à innover dans le domaine de la formation des futurs cadres, en particulier de ceux de la haute fonction publique. De manière générale, la dimension de l'UJM lui permet une réactivité et une agilité qui constitue un atout.

Une réflexion sur quelques axes d'implications qui reposeraient sur de forts engagements du territoire mérite d'être engagée : développement durable, énergie, numérique, design, social, prévention, mobilités, architecture durable. De tels axes sont à même de mobiliser des ressources autour d'un nouveau projet de l'UJM

La Fondation de l'UJM aurait avantage à être repensée pour associer de nouveaux donateurs avec l'expression d'une offre retravaillée.